

"A2MC"

Société par actions simplifiée au capital de 30.000 euros
Siège social : 12 rue de la Courtilerie – 53960 BONCHAMP LES LAVAL

En cours d'immatriculation

NOMINATION DU PRESIDENT

Le soussigné :

Monsieur **Alexis VALLET**

Demeurant à BONCHAMP LES LAVAL (53960) – 12 rue de la Courtilerie

Né le 18 juillet 1992 à LAVAL (53)

Seul associé de la Société « **A2MC** » en cours de constitution,

A décidé à l'issue de la signature des statuts de la Société, le 8 octobre 2024 à 17 heures 30, au siège social à BONCHAMP LES LAVAL (53960) – 12 rue de la Courtilerie et conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts de ladite société, ce qui suit :

I - NOMINATION DU PRESIDENT

Le soussigné nomme en qualité de Président de la société :

Pour une durée illimitée, Monsieur **Alexis VALLET**, né le 18 juillet 1992, demeurant BONCHAMP LES LAVAL – 12 rue de la Courtilerie

Monsieur **Alexis VALLET** déclare accepter ces fonctions et n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

II - POUVOIRS DU PRESIDENT

Le Président assume, sous sa responsabilité, la Direction de la Société. Il la représente dans ses rapports avec les tiers, avec les pouvoirs les plus étendus, dans la limite de l'objet social.

III - REMUNERATION DU PRESIDENT

Le Président pourra prétendre à une rémunération qui sera, le cas échéant, fixée au cours d'une prochaine décision de l'associé unique.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

IV - POUVOIR À L'EFFET D'ACCOMPLIR LES FORMALITÉS

L'associé unique soussigné, donne tous pouvoirs au Président de la Société à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi en vue de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Monsieur Alexis VALLET

« Bon pour acceptation des fonctions de président »

Bon pour acceptation des fonctions de président

